CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP Aéronautique (options : Avionique / Structure / Systèmes)

L'environnement réglementaire

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Aéronautique, veuillez visiter : capaeronautique.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Aéronautique

EP1 : Utilisation de la documentation technique

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-AERO-EP1 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse réglementaire et vérification de l’applicabilité (3 questions) **Page 3**

2. Exploitation technique, repérage et calculs de préparation (4 questions) **Page 5**

3. Préparation de l’intervention, traçabilité et prévention des risques (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet associé **(PDF) :** https://capaeronautique.fr/assets/annales/cap-aeronautique/L’environnement réglementaire/2026/CAP Aéronautique (options : Avionique - L’environnement réglementaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse réglementaire et vérification de l’applicabilité

Dans un atelier de maintenance aéronautique, le candidat vérifie que la documentation de l’intervention sur le panneau P-12 correspond à l’aéronef F-HALM et qu’elle est à jour. Il doit aussi distinguer l’exécution de la tâche de la certification de remise en service.

Question 1.1. Vérifiez si l’instruction de maintenance IM-P12-04 est applicable à l’aéronef F-HALM. Relevez les deux données d’identification qui permettent de conclure.

Le dossier identifie l’aéronef par son immatriculation F-HALM et son numéro de série constructeur 1842. L’instruction IM-P12-04 s’applique aux numéros de série de 1800 à 1899 : le MSN 1842 appartient à cette plage. Les deux données demandées sont donc l’immatriculation et le numéro de série; c’est le numéro de série qui confirme directement l’applicabilité de l’instruction. Celle-ci concerne bien le panneau P-12 visé par l’intervention.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : IM-P12-04 s’applique à F-HALM, MSN 1842, compris dans la plage 1800 à 1899.

Question 1.2. À partir des principes du DT 1 concernant les données de maintenance et la remise en service, expliquez pourquoi l’opérateur chargé d’exécuter l’intervention ne peut pas déclarer la remise en service de l’aéronef sur la seule base de la fiche de travail.

Le DT 1 distingue l’exécution matérielle de la tâche de la certification de remise en service. L’opérateur consigne les travaux réellement effectués, les pièces utilisées et les anomalies constatées, mais la fiche de travail ne lui donne pas l’habilitation nécessaire pour certifier l’aéronef. La remise en service revient à une personne habilitée par l’organisme et autorisée à exercer ces privilèges. Elle intervient après vérification des travaux et de la documentation requise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Seule une personne habilitée et autorisée peut prononcer la remise en service, après vérification des travaux et de la documentation.

Question 1.3. Complétez le tableau du DR 1 pour les trois documents indiqués. Pour chacun, précisez son applicabilité à l’aéronef, la révision ou l’indice à utiliser et l’action à prendre en cas d’incohérence.

Les documents sont applicables à l’aéronef ou à la tâche selon leur domaine d’application. Les révisions et l’indice indiqués sont en vigueur. En cas de doute sur l’applicabilité, la révision ou la cohérence, suspendre l’étape concernée et demander clarification à la personne responsable.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Document	Applicabilité à F-HALM, MSN 1842	Révision ou indice	Action en cas d’incohérence
IM-P12-04	Oui : MSN 1842 compris dans la plage 1800 à 1899	Révision 6, en vigueur	Ne pas utiliser; suspendre l’étape et demander clarification.
LPI-27-12	Oui : panneau P-12 en configuration standard	Révision 3, en vigueur	Suspendre l’étape et signaler l’écart au responsable.
FT-27-1842	Oui : F-HALM, MSN 1842	Indice B	Suspendre l’étape et demander clarification au responsable.

DR 1 complété : vérification documentaire

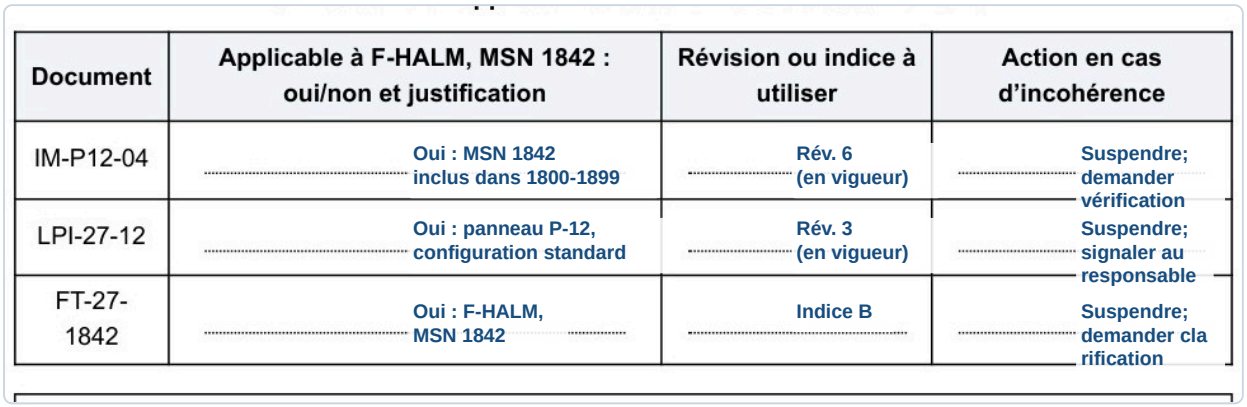

Document	Applicable à F-HALM, MSN 1842 : oui/non et justification	Révision ou indice à utiliser	Action en cas d’incohérence
IM-P12-04	Oui : MSN 1842 inclus dans 1800-1899	Rév. 6 (en vigueur)	Suspendre; demander vérification
LPI-27-12	Oui : panneau P-12, configuration standard	Rév. 3 (en vigueur)	Suspendre; signaler au responsable
FT-27-1842	Oui : F-HALM, MSN 1842	Indice B	Suspendre; demander clarification

✓ RÉPONSE À RETENIR

Documents applicables : IM-P12-04, révision 6; LPI-27-12, révision 3; FT-27-1842, indice B. Tout écart doit être clarifié avant de poursuivre.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Exploitation technique, repérage et calculs de préparation

Le candidat exploite la fiche de travail, le schéma coté du panneau P-12 et les relevés de diamètre des huit fixations quart de tour. Il détermine les fixations à remplacer, la quantité à préparer et le coût des pièces utilisées.

Question 2.1. À partir du DT 2, indiquez les dimensions hors tout du panneau P-12 et calculez sa surface en mètres carrés. Convertissez les dimensions en mètres avant d'appliquer la formule S = L × l et présentez le calcul.

Les dimensions hors tout sont 480 mm × 320 mm. En mètres : 480 mm = 0,480 m et 320 mm = 0,320 m. La surface vaut donc **S = L × l = 0,480 × 0,320 = 0,1536 m²**. Les cotes écrites font foi, le schéma étant indiqué comme non à l'échelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dimensions : 480 × 320 mm. Surface : 0,1536 m².

Question 2.2. À partir des relevés de la fiche de travail et du tableau de tolérances du DT 2, déterminez quelles fixations doivent être remplacées. Une fixation est à remplacer si son diamètre mesuré est strictement supérieur à 6,2 mm. Inscrivez le résultat dans le DR 2.

Le critère impose le remplacement uniquement si le diamètre mesuré est strictement supérieur à 6,2 mm.

Repère	Diamètre (mm)	Décision	Justification
F1	6,1	Non	6,1 ≤ 6,2
F2	6,3	Oui	6,3 > 6,2
F3	6,0	Non	6,0 ≤ 6,2
F4	6,4	Oui	6,4 > 6,2
F5	6,2	Non	Égale à la limite
F6	6,5	Oui	6,5 > 6,2
F7	6,1	Non	6,1 ≤ 6,2
F8	6,3	Oui	6,3 > 6,2

F5, à 6,2 mm, est acceptable. Quatre fixations sont hors limite.

Décisions à inscrire dans le DR 2

Document	Applicable à F-HALM, MSN 1842 : oui/non et justification	Révision ou indice à utiliser	Action en cas d'incohérence
IM-P12-04	Non		
LPI-27-12	Oui		
FT-27-1842	Non		

Oui

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Non

Oui

Non

Oui

✓ RÉPONSE À RETENIR

À remplacer : F2, F4, F6 et F8, soit 4 fixations.

Question 2.3. Calculez le nombre de fixations à prélever au magasin en ajoutant une pièce de réserve au nombre de fixations à remplacer, selon la règle du DT 3. Indiquez également la quantité qui restera en réserve si toutes les fixations prélevées ne sont pas utilisées.

Quatre fixations sont à remplacer. Le DT 3 prévoit une pièce de réserve : **4 + 1 = 5** fixations QT-6A à prélever. Si les quatre fixations nécessaires sont utilisées et que la réserve ne l'est pas, une fixation reste au stock selon la procédure locale.

Quantité à inscrire dans le DR 2

5 pièces

✓ RÉPONSE À RETENIR

À prélever : 5 fixations QT-6A. Réserve inutilisée à remettre au stock : 1 fixation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.4. Calculez le coût hors taxes des fixations effectivement remplacées à partir du prix unitaire du DT 3. La fiche de travail prescrit de remplacer uniquement les fixations dépassant la limite de diamètre. Présentez la formule et le résultat en euros.

Le prix unitaire de la fixation QT-6A est de 2,40 € HT. Le coût concerne les quatre fixations effectivement remplacées, et non la pièce prélevée en réserve.

Calcul : 4 × 2,40 € = 9,60 € HT.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût des fixations remplacées : 9,60 € HT.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation de l’intervention, traçabilité et prévention des risques

Le candidat organise l’intervention selon les durées, les consignes de prévention et les exigences de traçabilité du DT 3. Il respecte les tâches prescrites et fait traiter toute anomalie non prévue selon la procédure de l’organisme.

Question 3.1. En prenant en compte le nombre de fixations à remplacer déterminé à la question 2.2 et les temps du DT 3, calculez la durée totale prévue de l’intervention. Comparez-la au temps disponible au poste et concluez.

Les fixations hors limite sont F2, F4, F6 et F8, soit 4 remplacements. La durée prévue est : $18 + 4 \times 8 + 12 = 62$ min. Comparée aux 60 min disponibles, elle les dépasse de 2 min. La pièce de réserve prélevée ne compte pas comme remplacement. Le dépassement doit être signalé au responsable du poste.

Durée totale et comparaison au temps disponible

Préparation des pièces et durée

Élément à déterminer	Calcul ou justification	Résultat
Nombre de fixations à remplacer	.....	.....
Nombre de fixations à prélever, réserve incluse	.....	.....
Durée totale prévue	..... 62 min	.....
Comparaison au temps disponible de 60 min	..... Dépassement : 2 min	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée prévue : 62 min. Le poste offre 60 min : dépassement de 2 min, à signaler au responsable.

Question 3.2. Rédigez dans le DR 2 une séquence cohérente de quatre étapes, de la préparation du poste à la clôture de la fiche de travail. Faites apparaître le contrôle documentaire avant l’intervention et la consignation des résultats.

1. Vérifier l’identité de l’aéronef, l’applicabilité, la révision en vigueur et la cohérence des documents; préparer et sécuriser la zone.
2. Inspecter le panneau et les fixations; remplacer uniquement F2, F4, F6 et F8 par des fixations QT-6A conformes.
3. Effectuer le contrôle final. Si une anomalie apparaît, interrompre l’étape concernée, protéger la zone, consigner le constat et demander une décision au responsable.
4. Clôturer la fiche en inscrivant les repères remplacés, la référence des pièces, les résultats d’inspection et les anomalies; signaler tout dépassement de temps.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Séquence opératoire complétée

Ordre	Étape à réaliser
1	Documents, identité et préparation sécurisée
2	Inspecter; remplacer F2, F4, F6, F8
3	Contrôle final; traiter toute anomalie
4	Clôturer : pièces, résultats, anomalies

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ordre : vérifier les documents, sécuriser le poste, intervenir et contrôler, puis tracer les résultats et clôturer la fiche.

Question 3.3. Citez deux mesures de prévention à appliquer pendant l'intervention. Indiquez la conduite à tenir si une détérioration du panneau ou une anomalie non prévue est découverte, en vous appuyant sur les consignes du DT 3.

Appliquer les mesures de prévention du DT 3 pendant l'intervention :

- Maintenir la zone de travail dégagée et porter les équipements de protection prescrits par l'analyse de risque locale.
- Empêcher la chute d'outils ou de pièces dans la zone de travail; appliquer les mesures d'isolement requises par l'instruction.

En cas de détérioration du panneau ou d'anomalie non prévue, interrompre l'étape concernée, protéger la zone, consigner le constat et demander une décision à la personne responsable désignée. Ne pas entreprendre de réparation non autorisée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Maintenir la zone dégagée et prévenir les chutes d'objets; en cas d'anomalie, arrêter, protéger, consigner et demander une décision au responsable.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP1 du CAP Aéronautique, Édition 2026, porte le code FV-ENT-AERO-EP1 dure 2 heures et est coefficientée 2. À partir d'une intervention sur le panneau P-12 de l'aéronef F-HALM, elle évalue la maîtrise documentaire, le contrôle des fixations, les calculs de préparation, la planification, la prévention des risques et la traçabilité des travaux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une fixation est à remplacer si son diamètre mesuré est strictement supérieur à 6,2 mm.
- La surface rectangulaire du panneau se calcule par S = longueur × largeur, après conversion des dimensions en mètres.
- La quantité à prélever correspond au nombre de fixations à remplacer augmenté d'une pièce de réserve.
- La durée prévue additionne 18 min de préparation, 8 min par fixation remplacée et 12 min de contrôle final et compte rendu.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier l'immatriculation, le numéro de série, l'applicabilité et la révision en vigueur des documents.
- Distinguer une mesure égale à 6,2 mm, acceptable, d'une mesure strictement supérieure, qui impose le remplacement.
- Présenter les conversions d'unités, les formules et les unités dans les calculs.
- En cas d'anomalie, interrompre l'étape, protéger la zone, consigner le constat et demander une décision à la personne responsable.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment décider si une fixation dépasse le critère d'acceptation ?

Comparez chaque diamètre mesuré à la limite de 6,2 mm. Seule une valeur strictement supérieure entraîne le remplacement. Une mesure égale à 6,2 mm ou inférieure est acceptable selon le critère de la fiche de travail.

Q : Comment calculer la surface du panneau à partir des cotes en millimètres ?

Convertissez chaque cote en mètres en la divisant par 1 000. Multipliez ensuite la longueur par la largeur selon S = L × l. Exprimez le résultat en mètres carrés.

Q : Que faut-il intégrer au calcul de la durée totale de l'intervention ?

Additionnez les 18 minutes de préparation et de sécurisation, les 8 minutes par fixation remplacée et les 12 minutes de contrôle final et de compte rendu. Comparez le total aux 60 minutes disponibles.

Q : Qui peut prononcer la remise en service de l'aéronef ?

La remise en service relève d'une personne habilitée par l'organisme et autorisée à exercer les privilèges correspondants. Elle intervient après vérification de l'exécution des travaux et de la documentation requise.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capaeronautique.fr/assets/annales/cap-aeronautique/L'environnement réglementaire/2026/CAP Aéronautique (options : Avionique - L'environnement réglementaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Aéronautique (options : Avionique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Aéronautique, classés par épreuve et par année :

capaeronautique.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Aéronautique reprennent l'essentiel de chaque épreuve :

capaeronautique.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.